

# Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 15

No. FDS: 41955 V001.22

Révision: 26.05.2015

Date d'impression: 10.06.2015

Remplace la version du: 15.08.2014

Tangit Decapant PVC-U/C ABS

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Tangit Decapant PVC-U/C ABS

#### **Contient:**

butanone

Acétone

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Nettoyant pour encollage de tuyaux

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel France SAS Rue de Silly 161

92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000 Fax: +33 (1) 4684 9090

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency): +33.1.40.05.48.48

## **SECTION 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Classification (CLP):

Liquides inflammables Catégorie 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Irritation oculaire Catégorie 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique Catégorie 3

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

## Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Mention d'avertissement: Danger

Mention de danger: H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Informations supplémentaires** EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Conseil de prudence:** P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues

et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si

elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

#### 2.3. Autres dangers

Les solvants contenus dans le produit s'évaporent pendant la transformation et leurs vapeurs peuvent former des mélanges vapeur/air explosifs / facilement inflammables.

Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute émanation du produit et le contact avec les yeux.

# SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Description chimique générale:

Nettoyant

Substances de base pour préparations:

Mélange de solvants organiques

## Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Acétone 67-64-1	200-662-2 01-2119471330-49	50- < 55 %	Flam. Liq. 2 H225 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3 H336
butanone 78-93-3	201-159-0 01-2119457290-43	45- < 50 %	Flam. Liq. 2 H225 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3 H336

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations" Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

## **SECTION 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon. Soigner la peau. Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement avec de l'eau douce ou une solution de rinçage durant au moins 5 minutes. S'il appraît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Les vapeurs peuvent provoquer un endormissement et des nausées.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulverisée.

#### Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former un mélange gaz-air explosif.

En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO2)

## 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un équipement de sécurité.

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

#### **Indications additionnelles:**

Refroidir les récipients exposés en pulvérisant de l'eau.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# ${\bf 6.1.}\ Pr\'ecautions\ individuelles, \'equipement\ de\ protection\ et\ proc\'edures\ d'urgence$

Porter un équipement de protection individuel.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure). Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément a la section 13.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil a la section 8.

# **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Bien ventiler les lieux de travail. Eviter les flammes nues, la formation d'étincelles et les sources d'ignition. Débrancher les appareils électriques. Ne pas fumer, ne pas faire de travaux de soudure. Ne pas rejeter les résidus dans les eaux. Lors de l'utilisation de quantités supérieures à 1 kg observer les précautions suivantes: bien ventiler lors de la mise en oeuvre et du séchage, m me après le collage. Eviter toute source d'ignition (par ex. feu ou poële), même dans les pièces voisines. Débrancher les appareils électriques comme radiateurs, plaques chauffantes, chauffages par accumulation, etc., suffisamment tôt pour qu'ils soient refroidis lors du début du travail. Eviter toute formation d'étincelle, y compris au niveau des disjoncteurs et autres appareils.

## Mesures d'hygiène:

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Après utilisation le récipient doit être fermé hermétiquement et entreposé dans un lieu bien ventilé.

Stocker à l'abri d'une source de chaleur.

Températures conseillées: entre 0 °C et + 35 °C

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyant pour encollage de tuyaux

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

# $\label{lem:valeurs} \ \ Valeurs\ limites\ d'exposition\ professionnelle$

Valable pour France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m³ Type de valeur Catégorie d'exposition court terme / Remarques		Base réglementaire	
acétone 67-64-1 [ACÉTONE]	500	1.210	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
acétone 67-64-1 [ACÉTONE]	500	1.210	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
acétone 67-64-1 [ACÉTONE]	1.000	2.420	Valeur Limite Court Terme	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
butanone 78-93-3 [BUTANONE]	200	600	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
butanone 78-93-3 [BUTANONE]	300	900	Limite d'exposition de courte durée (STEL) :	Indicatif	ECTLV
butanone 78-93-3 [MÉTHYLÉTHYLCÉTONE]	200	600	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
butanone 78-93-3 [MÉTHYLÉTHYLCÉTONE]	300	900	Valeur Limite Court Terme	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
butanone 78-93-3 [MÉTHYLÉTHYLCÉTONE]			Désignation de peau	Peut être absorbé par la peau.	FVL

# $\label{eq:predicted} \textbf{Predicted No-Effect Concentration (PNEC):}$

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur		Remarques		
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
acétone 67-64-1	Eau (libérée par intermittence)					21 mg/L	
acétone 67-64-1	STP					100 mg/L	
acétone 67-64-1	Sédiments (eau douce)				30,4 mg/kg		
acétone 67-64-1	Sédiments (eau salée)				3,04 mg/kg		
acétone 67-64-1	terre				29,5 mg/kg		
acétone 67-64-1	Eau douce					10,6 mg/L	
acétone 67-64-1	Eau salée					1,06 mg/L	
butanone 78-93-3	Eau douce					55,8 mg/L	
butanone 78-93-3	Eau salée					55,8 mg/L	
butanone 78-93-3	Eau (libérée par intermittence)					55,8 mg/L	
butanone 78-93-3	STP					709 mg/L	
butanone 78-93-3	Sédiments (eau douce)				284,7 mg/kg		
butanone 78-93-3	Sédiments (eau salée)				284,7 mg/kg		
butanone 78-93-3	terre				22,5 mg/kg		
butanone 78-93-3	oral				1000 mg/kg		

# **Derived No-Effect Level (DNEL):**

Nom listé	Application Area	Voie d'expositio n	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
acétone 67-64-1	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		2420 mg/m3	
acétone 67-64-1	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		186 mg/kg p.c. /jour	
acétone 67-64-1	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		1210 mg/m3	
acétone 67-64-1	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		62 mg/kg p.c. /jour	
acétone 67-64-1	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		200 mg/m3	
acétone 67-64-1	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		62 mg/kg p.c. /jour	
butanone 78-93-3	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		1161 mg/kg p.c. /jour	
butanone 78-93-3	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		600 mg/m3	
butanone 78-93-3	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		412 mg/kg p.c. /jour	
butanone 78-93-3	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		106 mg/m3	
butanone 78-93-3	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		31 mg/kg p.c. /jour	

# Indice Biologique d'Exposition:

Composant [Substance réglementée]	Paramètre	Spécimen biologique	Temps d'échantillonnage	Conc.	Sur la base d'indice biologique d'exposition	Remarque	Information supplémentaire
acétone 67-64-1 [ACÉTONE]	acétone	Urine	Moment de prélèvement: En fin de poste.	100 mg/l	FR IBE	Bruit de fond chez les non-exposés. La notation Bf n'est pas portée si le bruit de fond moyen chez les non-exposés est inférieur au dixième de l'IBE./Non specifique (observe suite à l'exposition à d'autres substances).	
butanone 78-93-3 [MÉTHYLÉTHYLCÉTONE]	Méthyléthylc étone	Urine	Moment de prélèvement: En fin de poste.	2 mg/l	FR IBE		

# 8.2. Contrôles de l'exposition:

#### Protection respiratoire:

Le produit a uniquement le droit d'être utilisé lors d'une aération et d'une ventilation intensives du poste de travail. Si une aération et ventilation intensives se sont pas possibles, un masque de protection des voies respiratoires indépendant de l'air ambiant doit être porté.

#### Protection des mains:

En cas de contact court 1-5 minutes), nous vous recommandons des gants spéciaux en caoutchouc nitrile conformément EN 374. Épaisseur > 0<(>,<)>2 mm

Pour un contact prolongé des gants en caoutchouc de butyl selon NE 374 sont recommandés.

épaisseur > 0,7 mm

temps de pénétration > 240 minutes

En cas de contact prolongé et répété il est à observer que les normes de pénétration seront en pratique beaucoup plus courtes que celles stipulées par la norme EN 374. Les gants de protection devront être testés quant à leur adaptation au travail spécifique (p.ex. stabilité mécanique et thermique, résistance au produit, antistatique etc.). Aux premiers signes d'usure ils devront être remplacés. Les indications du producteur des gants et mesures de sécurité sont à observer dans tous les cas. Nous conseillons délaborer un plan de soins des mains en collaboration avec le producteur des gants et la fédération industrielle.

Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.

Protection du corps:

Odeur

vêtement de protection approprié

## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect liquide

faiblement visqueux incolore, limpide de méthyl-éthyl de

Il n'y a pas de données / Non applicable

cétone

seuil olfactif Il n'y a pas de données / Non applicable

pH Il n'y a pas de données / Non applicable

Point initial d'ébullition 56 °C (132.8 °F)

Point d'éclair -16 °C (3.2 °F); pas de méthode

Température de décomposition II n'y a pas de données / Non applicable Pression de vapeur II n'y a pas de données / Non applicable

Densité 0,792 - 0,802 g/cm3

(20 °C (68 °F))Densité en vracIl n'y a pas de données / Non applicableViscositéIl n'y a pas de données / Non applicableViscosité (cinématique)Il n'y a pas de données / Non applicable

Propriétés explosives Il n'y a pas de données / Non applicable

Solubilité qualitative Miscible (20 °C (68 °F); Solv.: Eau)

Température de solidification II n'y a pas de données / Non applicable Point de fusion II n'y a pas de données / Non applicable Inflammabilité II n'y a pas de données / Non applicable

Température d'auto-inflammabilité Il n'y a pas de données / Non applicable

Limites d'explosivité inférieures 1,5 %(V)

supérieures 14,3 %(V)

Coefficient de partage: n-octanol/eau Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur Il n'y a pas de données / Non applicable

## 9.2. Autres informations

Propriétés comburantes

Il n'y a pas de données / Non applicable

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

#### 10.4. Conditions à éviter

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs organiques irritantes.

# **SECTION 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

#### Toxicité inhalative aiguë:

Le danger du produit provient de son effet narcotique après inhalation des vapeurs.

En cas d'exposition prolongée ou répétée, peut nuire à la santé.

Les vapeurs peuvent provoquer un endormissement et des nausées.

#### Irritation de la peau:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Irritation des yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi	Espèces	Méthode
1101 6115	ty pc		и присинон	on		
Acétone	LD50	5.800 mg/kg	oral		rat	
67-64-1						
butanone	Estimatio	2.600 mg/kg	oral			Jugement d'experts
78-93-3	n de la					
	toxicité					
	aiguë					
	(ETA)					
butanone	LD50	2.600 - 5.400			rat	
78-93-3		mg/kg				

# Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Parcours	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	type		d'application	d'expositi		
				on		
Acétone	LC50	76 mg/l		4 h	rat	
67-64-1						
butanone	Estimatio	5,1 mg/l	Aérosol			Jugement d'experts
78-93-3	n de la					
	toxicité					
	aiguë					
	(ETA)					
butanone	LC50	> 5000 ppm		6 h	rat	
78-93-3						

# Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Parcours	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	type		d'application	d'expositi		
				on		
Acétone	LD50	> 15.688 mg/kg	dermal		lapins	
67-64-1						
butanone	Estimatio	6.400 mg/kg	dermal			Jugement d'experts
78-93-3	n de la					
	toxicité					
	aiguë					
	(ETA)					
butanone	LD50	6.400 - 8.000			lapins	
78-93-3		mg/kg			_	

## Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
butanone 78-93-3	modérement irritant		lapins	

## Lésions oculaires graves/irritation oculair:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi	Espèces	Méthode
		on		
Acétone 67-64-1	irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
butanone 78-93-3	irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses		Résultat	Type de	Espèces	Méthode
No. CAS			test		
butanone	non sensibilisant		Test de	cochon	
78-93-3			maximisat	d'Inde	
			ion sur le		
			cobaye		

# Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acétone 67-64-1	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
butanone 78-93-3	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)

## Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'applicatio	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
		n			
Acétone 67-64-1	NOAEL=2500 ppm	oral : eau sanitaire	13 weeks	rat	
Acétone 67-64-1	LOAEL=5000 ppm	oral : eau sanitaire	13 weeks	rat	
butanone 78-93-3	NOAEL=2500 ppm	Inhalation	90 days6 hours/day, 5 days/week	rat	
butanone 78-93-3	LOAEL=5000 ppm	Inhalation	90 days6 hours/day, 5 days/week	rat	

# **SECTION 12: Informations écologiques**

## Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

#### 12.1. Toxicité

Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Nombreuses		Espèces	Méthode
No. CAS	type			d'expositio		
			toxicologiqu	n		
			es			
Acétone	LC50	8.120 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline
67-64-1						203 (Fish, Acute
	Į l		Į			Toxicity Test)
Acétone	EC50	6.098,4 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline
67-64-1						202 (Daphnia sp.
						Acute
						Immobilisation
						Test)
butanone	LC50	3.220 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline
78-93-3						203 (Fish, Acute
						Toxicity Test)
butanone	EC50	5.091 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline
78-93-3			1			202 (Daphnia sp.
						Acute
						Immobilisation
						Test)
butanone	EC50	> 1.000 mg/l	Algae			OECD Guideline
78-93-3						201 (Alga, Growth
						Inhibition Test)

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses	Résultat	Parcours	Dégradabilité	Méthode
No. CAS		d'application		
Acétone	facilement biodégradable	aérobie	81 - 92 %	EU Method C.4-E (Determination
67-64-1	_			of the "Ready"
				BiodegradabilityClosed Bottle
				Test)
butanone	facilement biodégradable	aérobie	> 60 %	OECD 301 A - F
78-93-3				

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses	LogKow	Facteur de	Temps	Espèces	Température	Méthode
No. CAS		bioconcen-tration	d'exposition			
		(BCF)				
Acétone	0,24					
67-64-1						
butanone	0,29					
78-93-3						

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses	PBT/vPvB
N° CAS	
Acétone	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et
67-64-1	Très Bioaccumulable (vPvB).
butanone	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et
78-93-3	Très Bioaccumulable (vPvB).

## 12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

# SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé: Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet 140603

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

## 14.1. Numéro ONU

ADR	1224
RID	1224
ADN	1224
IMDG	1224
IATA	1224

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	CÉTONES LIQUIDES, N.S.A. (Acétone, Méthyléthylcétone)
RID	CÉTONES LIQUIDES, N.S.A. (Acétone, Méthyléthylcétone)
ADN	CÉTONES LIQUIDES, N.S.A. (Acétone, Méthyléthylcétone)
IMDG	KETONES, LIQUID, N.O.S. (Acetone, Methyl ethyl ketone)
IATA	Ketones, liquid, n.o.s. (Acetone, Methyl ethyl ketone)

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	3
RID	3
ADN	3
IMDG	3
IATA	3

## 14.4. Groupe d'emballage

ADR	II
RID	II
ADN	II
IMDG	II
IATA	II

# 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Disposition spéciale 640D Code tunnel:
RID	Disposition spéciale 640D
ADN	Disposition spéciale 640D
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# **SECTION 15: Informations réglementaires**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC 100,0 % (VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

#### Liste des composants selon la directive Détergence.

Acétone butanone

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

## Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales: Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs

applicables au produit:

Préparations dangereuses: Préparations dangereuses :

Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26,

R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage

de substances.

Protection des travailleurs: Hygiène et sécurité au travail:

Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R

4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs).

N° tableau des maladies

professionnelles:

Protection de l'environnement:

Protection de l'environnement:

Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540

(relatif à la classification des déchets dangereux).

## **SECTION 16: Autres informations**

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

## Éléments d'étiquetage (DPD):

F - Facilement inflammable







#### Phrases R:

R11 Facilement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Phrases S:

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S37 Porter des gants appropriés.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document.Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés